GUIDE D'ENTRETIEN

À compléter par le carrossier & à transmette à l'utilisateur
Gamme des crochets d'attelage INTEGRAL Manuel et Asservi

E2 55R – 0114163 (Réf: 2905677-678-679)

E2 55R – 0111123 (Réf: 2905651-654-657)

Le crochet d'attelage et son environnement répondent au règlement de Genève R 55
Il s'agit d'appareils de sécurité qui doivent être entretenus avec soin et rigueur.
VOTRE SÉCURITÉ et celle des usagers de la route sont engagées.

ATTENTION AUX RISQUES DE BLESSURES, PINCEMENTS, COUPURES LORS DE VOS INTERVENTIONS SUR LE PRODUIT.
UTILISER DES GANTS ET DES LUNETTES DE PROTECTION.

1. VERIFICATION DU BON FONCTIONNEMENT Page 2
2. MODE D'EMPLOI Page 3
3. CONTROLES PÉRIODIQUES Page 5
4. NETTOYAGE Page 5
5. GRAISSAGE Page 5
6. DÉPANNAGE Page 6
   - 6.1 Remplacement de la ligne de sécurité Page 7
   - 6.2 Remplacement du distributeur Page 8
   - 6.3 Remplacement de la broche Page 8
   - 6.4 Remplacement du ressort conique Page 9
   - 6.5 Remplacement du levier ou du ressort principal Page 9
   - 6.6 Remontage Page 10
   - 6.7 Remplissage d'huile vérin oléopneumatique Page 10
7. SCHEMA PNEUMATIQUE Page 12
8. PIECES DÉTACHÉES Page 13
9. GARANTIE Page 14
10. PROCÉDURE DE RETOUR EN ATELIER Page 15
11. DOCUMENT POUR RETOUR SAV Page 16
12. DOCUMENT POUR OUVERTURE DE GARANTIE Page 17
13. LISTE DES POINTS SERVICES AGRÉES POMMIER Page 18

1. VERIFICATION DU BON FONCTIONNEMENT

- **Version "asservie"**

La gamme Intégral asservie offre la possibilité d'un déverrouillage pneumatique à distance, il est utile de vérifier le bon fonctionnement du produit de façon périodique comme suit :

1. Conditions initiales : voyant vert du boîtier visible, crochet fermé, broche en position basse, poignée parallèle au sol.
2. Tests
3. Saisir la poignée sur le côté de l'attelage et la remonter de 10° seulement sans forcer. Les effets suivants doivent être constatés :
   - Echappement d'air audible dans le crochet au niveau de l'embout de vérin.
   - Déplacement de l'embout de vérin du rattrapage de jeu (entrée)
   - Contre-pression renvoyant la main de l'opérateur vers la position horizontale initiale de la poignée

- **Version manuelle avec rattrapage de jeu.**

1. Saisir la poignée sur le côté de l'attelage et la remonter de 10° seulement sans forcer, marquer un temps d'arrêt.
2. Les effets suivants doivent être constatés :
   - Echappement d'air audible dans le crochet au niveau de l'embout de vérin.
   - Déplacement de l'embout de vérin du rattrapage de jeu (entrée)

Pour l'ouverture complète du produit, marquer toujours un temps d'arrêt à 10° d'ouverture, puis terminer l'action jusqu'au verrouillage de la broche en position haute.
Si l'ensemble des éléments ci-dessus se produisent, alors l'attelage est complètement opérationnel.

2. MODE D'EMPLOI

- **Version manuelle**

Accrochage

- Ouvrir le crochet à l'aide de la poignée jusqu'au verrouillage de la broche en position haute, vérifier la position sortie de l'index de contrôle puis procéder à l'accrochage de la remorque. Le passage de l'anneau sous la broche déclenche sa descente et verrouille automatiquement le crochet.
- Vérifier le bon verrouillage du crochet par la position rentrée de l'index de contrôle.
- Connecter les liaisons pneumatiques et électriques.

Décrochage

- Déconnecter les liaisons pneumatiques et électriques
- S'assurer de la stabilité de la remorque
- Ouvrir le crochet à l'aide de la poignée sur 10°, marquer un temps d'arrêt et terminer l'action jusqu'au verrouillage de la poignée position haute. Si la broche ne remonte pas, manœuvrer le porteur afin de libérer les tensions de traction appliquées sur la broche et ouvrir à nouveau le crochet. Le passage de l'anneau sous la broche déclenche sa descente et verrouille automatiquement le crochet en position basse, position préconisée lors du roulage sans remorque.

- **Version asservie**

Accrochage

- Insérer et tourner la clé vers la droite (Le sifflet s'active et la broche monte).
- Vérifier que la broche soit bien en position haute.
- Remettre la clé en position initiale puis l'extraire. (La broche doit rester en position verrouillée haute)
- Accrocher la remorque (le passage de l'anneau sous la broche déclenche sa descente et verrouille automatiquement le crochet.)
- Vérifier le bon verrouillage du crochet par la présence du voyant vert et la position rentrée de l'index de contrôle (position verrouillée).
- Connecter les liaisons pneumatiques et électriques.
- **Attention** : ne pas prendre la route si le voyant vert n'est pas activé et si l'index de contrôle n'est pas en position fermée

Index de contrôle position Fermée

Index de contrôle position Ouverte

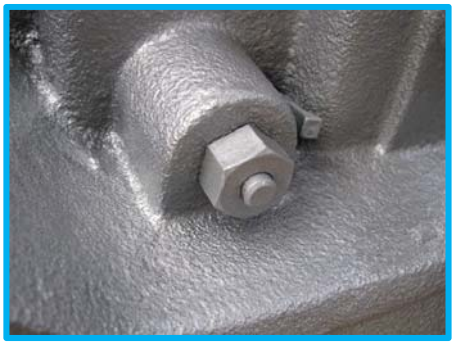

Décrochage

- Déconnecter les liaisons pneumatiques et électriques
- S'assurer de la stabilité de la remorque
- Insérer et tourner la clé vers la droite (Le sifflet s'active et la broche monte)
- Vérifier que la broche soit bien en position verrouillée haute
- Remettre la clé en position initiale puis l'extraire. (La broche doit rester en position verrouillée haute)
- Décrocher la remorque
- Si la broche ne remonte pas, laisser la clé actionnée et manœuvrer le porteur afin de libérer les tensions de traction appliquées sur la broche et permettre l'ouverture automatique. Le passage de l'anneau sous la broche déclenche sa descente et verrouille automatiquement le crochet en position basse, position préconisée lors du roulage sans remorque.

3. CONTROLES PERIODIQUES

- **Serrage des vis de fixation sur la traverse**

- Après mise en circulation : contrôler le couple de serrage des vis après 1000km et 2000km, si nécessaire resserrer au couple de 410 Nm pour les versions G150 et G260 et 300 Nm pour la version G145.
- Dans le cadre de l'entretien du porteur, effectuer périodiquement la vérification du couple de serrage des vis.
- Vérifier l'état du crochet, procéder à l'étape de nettoyage décrite ci-dessous.
- Vérifier régulièrement le diamètre de la broche, diamètre minimum autorisé après usure : 46,5 mm.
- Remplacer la visserie en cas de dépose du crochet (classe 12.9°) voir pièces détachées page 13

4. NETTOYAGE

Pour éviter le gommage de la broche, procéder à un nettoyage périodique minutieux afin d'enlever les vieilles graisses, poussières et autres composants dans l'environnement de la broche. L'idéal est de coupler ce nettoyage dans le cadre des vérifications périodiques du porteur et de l'intégrer dans le programme d'entretien du véhicule.
La fréquence minimale est de 2 interventions au minimum par an, l'une avant l'entrée dans l'hiver (octobre) et l'autre à la sortie de l'hiver (mars-avril).
En cas de non utilisation du produit sur le véhicule, faire fonctionner le mécanisme d'ouverture au moins une fois par semaine.
Avant d'intervenir sur les éléments mécaniques du crochet, il est IMPERATIF de créer une zone sécurisée autour du crochet et de travailler sur l'ensemble camion et remorque dételé. Dans le cas d'un crochet asservi, couper la pression d'air au dos du boîtier de commande en tirant et en dévissant la mollette centrale.

Mollette centrale du limiteur de Pression

5. GRAISSAGE

Débarrasser l'ancienne graisse et procéder à un nettoyage avec un détergent.
Décaper la broche à l'aide d'outils appropriés comme par exemple grattoir, lime, toile émeri, etc.
La mécanique interne de l'attelage est graissée d'origine, elle ne demande aucun graissage complémentaire sauf en cas de changement de la broche.
Graisse de référence : EPR2 de la marque « UNIOPAL ». Il est nécessaire d'utiliser une graisse ayant des caractéristiques similaires.

Graisser modérément le contact broche / anneau.
Ne jamais placer de la graisse neuve sur une graisse usagée.

INTERDICTION ABSOLUE D'UTILISER DE LA GRAISSE A SELLETTE

6. DEPANNAGE

En cas de panne ou d'anomalie du système pneumatique d'élévation de la broche d'attelage, il est possible, malgré tout, de procéder au déverrouillage du crochet après avoir procédé aux manipulations suivantes :

1. S'assurer que le convoi soit stoppé dans une zone sécurisée, remorque bloquée avec ses cales de roues.
2. Actionner la vanne d'isolement *en option* 29.44169 (version manuelle) 29.44213 (version asservie) disposée sur le circuit d'alimentation d'air du crochet.

Pour la version asservie, s'il n'y a pas la vanne d'isolement installée, tirer et dévisser la mollette située à l'arrière du boîtier de commande.

Mollette à tirer et dévisser pour couper l'air

3. Déconnecter les liaisons pneumatiques et électriques entre le porteur et la remorque.
4. Saisir la poignée du crochet et la tourner vers le haut de 10°, marquer un temps d'arrêt pour permettre au vérin de rattrapage de jeu de rejoindre sa position rentrée puis continuer l'élévation de la poignée jusqu'au blocage de la broche en position haute.

Dans certains cas, la remorque exerce un effort de traction sur la broche, pouvant rendre impossible cette manœuvre. Dans cette éventualité, libérer cette contrainte en effectuant une légère manœuvre de marche arrière.

NE JAMAIS UTILISER DE MOYEN ANNEXE POUR TENTER D'OUVRIR LE CROCHET, comme par exemple un tube emboîté sur la poignée. Il y a un risque de rupture de la goupille de liaison interne qui oblige la dépose du crochet, voire un retour en usine.

6.1- Remplacement de la ligne de sécurité

Il arrive parfois que le pion de sécurité devienne actif et bloque l'élévation de la poignée. Dans ce cas, déposer l'écrou latéral et procéder à l'échange de la ligne de sécurité (fig. IX).

Fig. IX

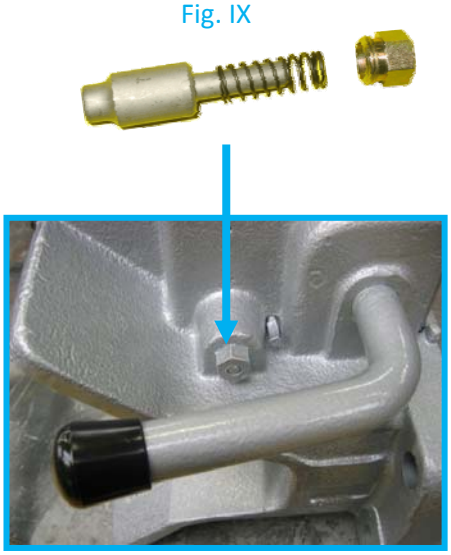

Fig. X

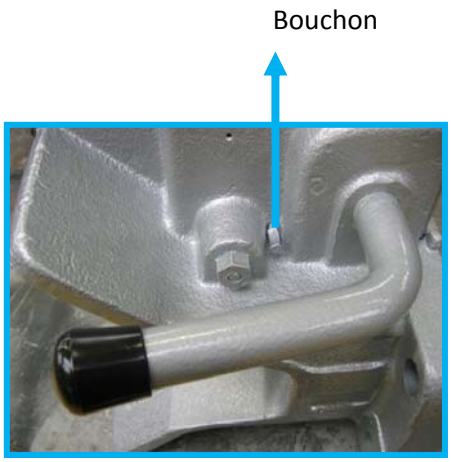

En cas de grippage ponctuel de la broche dans le crochet, il est possible d'enlever le bouchon plastique (Fig. X) se trouvant sur le côté entre la poignée et le pion de sécurité et d'y injecter du dégrippant à la bombe afin d'atteindre le centre du crochet.

- Faire fonctionner à plusieurs reprises le crochet manuellement par des montées et descentes successives pour dégripper l'ensemble.
- Décaper la périphérie de la broche avec un outil type grattoir. En effet la graisse, dans le temps, se solidifie avec les poussières de la route et peut perturber l'élévation ou la descente de la broche dans le corps de crochet.

La ligne de sécurité sensitive et visuelle est le meilleur gage du bon verrouillage du produit en cas de doute. Le pion ne doit jamais dépasser de l'écrou six pans se trouvant sous la poignée quand le crochet est verrouillé.

Index de contrôle position Fermé

Index de contrôle position Ouverte

6.2- Remplacement du distributeur

- Déposer les 4 vis de la plaque de fermeture **(**flèche rouge)
- Pour la version asservie, déposer le vérin pneumatique. Utiliser un chasse-goupille pour le désolidariser de la poignée.
- Déposer les 2 vis du distributeur (flèches vertes). Attention à bien observer le passage des tuyaux sous le levier de la broche. Déconnecter ces tuyaux sans les retirer, puis procéder à l'échange du composant.
- Dans tous les cas, après une intervention remettre les tuyaux et éléments manœuvrés dans leur position initiale.

Fig. XI

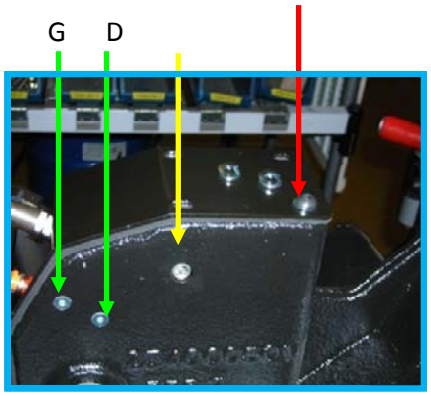

Fig. XII

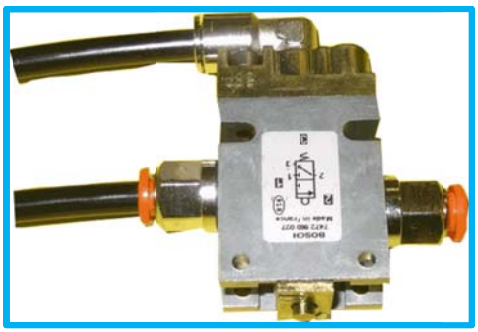

Après avoir changé le distributeur, vérifier l'action du doigt sur le bouton pneumatique. **(**Fig. XIII)

Fig. XIII

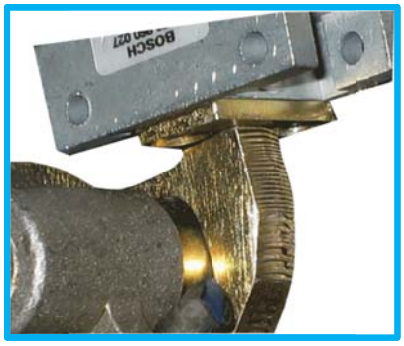

6.3- Remplacement de la broche

- Déposer les 4 vis de la plaque de fermeture **(**flèche rouge Fig. XI)
- Déposer la ligne de sécurité. (Fig. IX)
- Déposer la vis du distributeur (flèche verte D Fig. XI)
- Déposer la vis (flèche jaune Fig. XI)
- Extraire la broche en actionnant la poignée vers le haut jusqu'à libérer l'espace suffisant pour extraire la broche
- Nettoyer l'alésage du crochet avant la mise en place de la nouvelle broche qui sera légèrement graissée.

Attention : bien vérifier la présence du pion de sécurité dans la broche avant de procéder à la mise en place de la nouvelle broche.

6.4- Remplacement du ressort conique

- Déposer les 4 vis de la plaque de fermeture **(**flèche rouge Fig. XV)
- S'assurer que le démarrage de la spire soit bien orienté vers l'arrière du camion. (flèche bleue Fig. XVI)

Fig. XV

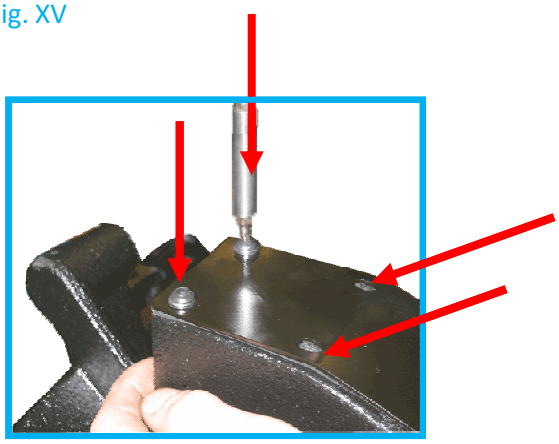

Fig. XVI

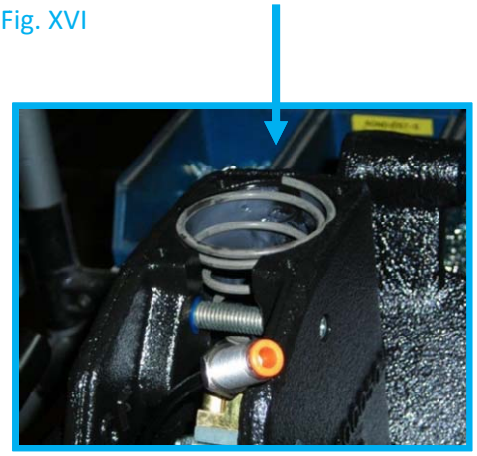

6.5- Remplacement du levier ou du ressort principal

Fig. XVII

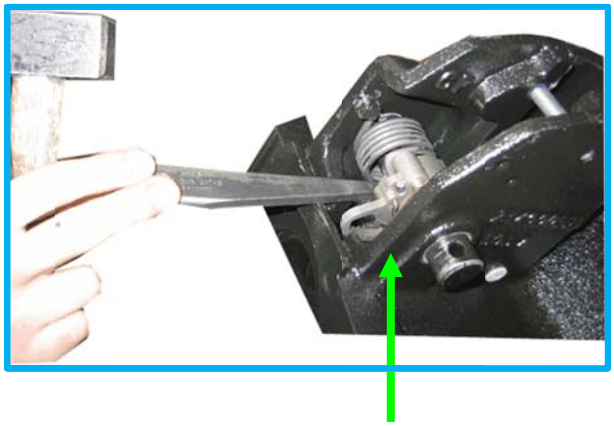

Fig. XVIII

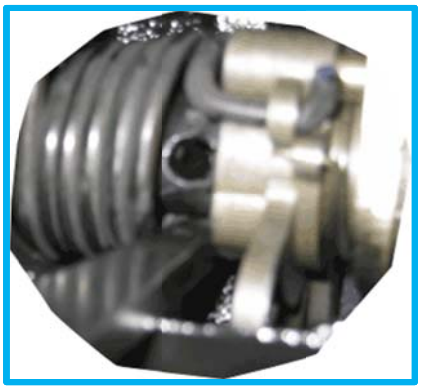

1. Enlever la broche et le distributeur
2. Enlever la goupille fendue et la (les) rondelle(s) situées sur l'extrémité de la poignée. (flèche verte Fig. IX)
3. Décoller le ressort en s'aidant d'un chasse-cônes puis pousser la goupille pleine qui se récupère en tournant la poignée sur 180°.
4. Extraire la poignée.
5. Extraire le ressort avec le levier.

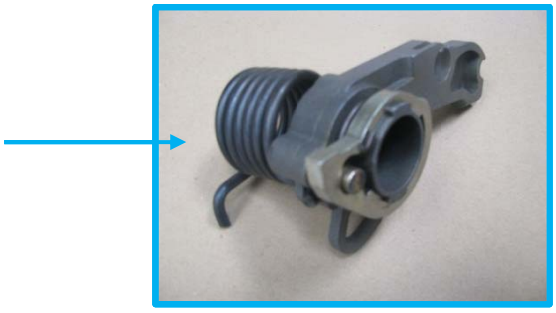

6. Vérifier l'action du doigt sur le bouton pneumatique.

6.6- Remontage

- Placer l'ensemble ressort + levier dans le corps de crochet.
- Saisir le brin du ressort, puis le placer sur le bossage. (Fig XIX & XX)

Fig. XIX

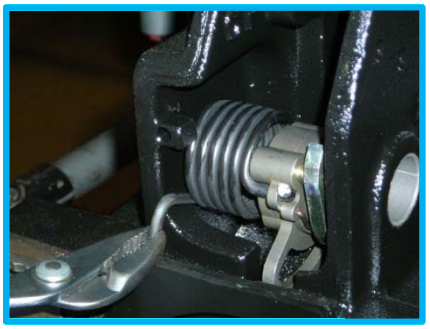

Fig. XX

- Repousser le brin dans le trou au centre du bossage.
- Replacer la poignée, la goupille pleine puis la (les) rondelle(s) extérieure (s) et la goupille fendue.
- Replacer la broche, distributeur, ressort conique.

6.7- Remplissage d'huile du vérin oléopneumatique

- Déposer le vérin par les 2 vis repère 1 et déposer les 6 vis de la plaque centrale hydraulique, attention à l'huile résiduelle dans le corps de vérin.

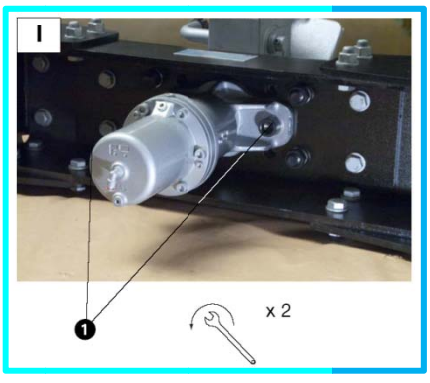

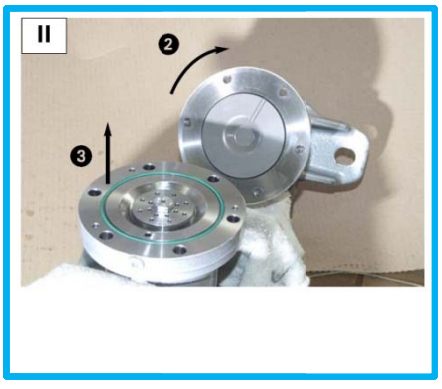

- Repousser délicatement en butée le piston pneumatique Repère 4 en utilisant un outil sans arrête vive repère 5.

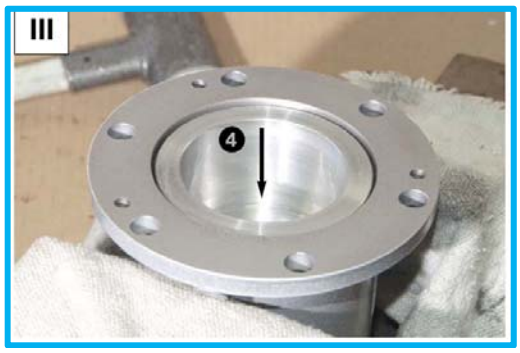

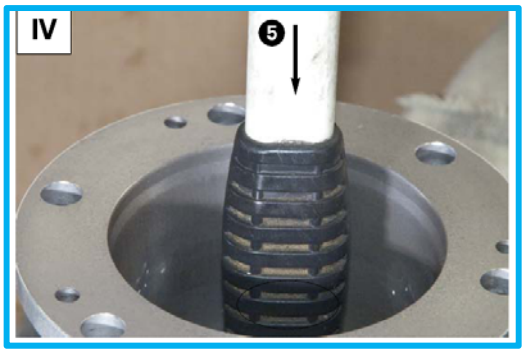

- Procéder au remplissage complet en utilisant une huile similaire à celle utilisée dans les boîtes de vitesse.

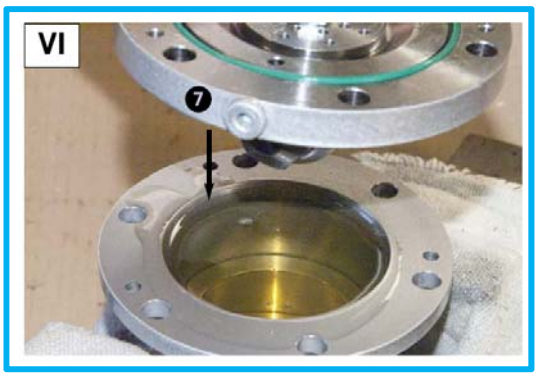

- Reposer et assembler la plaque centrale et le corps de poussée.
- Compléter avec la même huile par les orifices supérieurs.

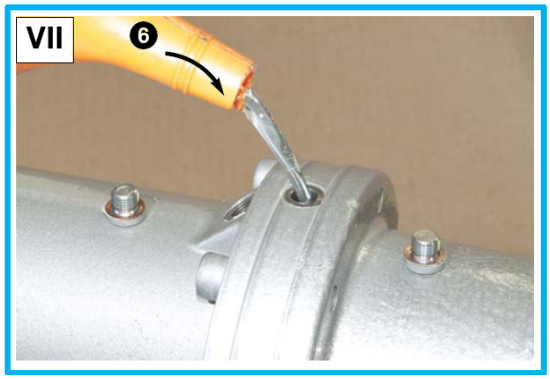

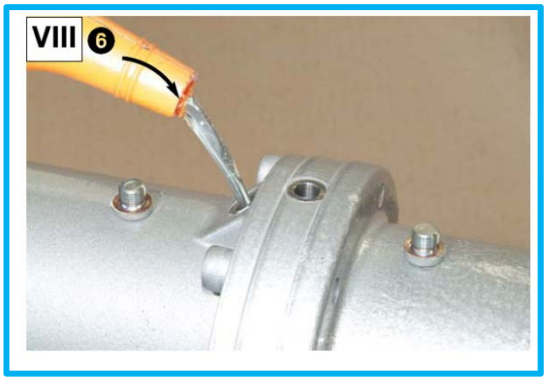

7. SCHEMA PNEUMATIQUE

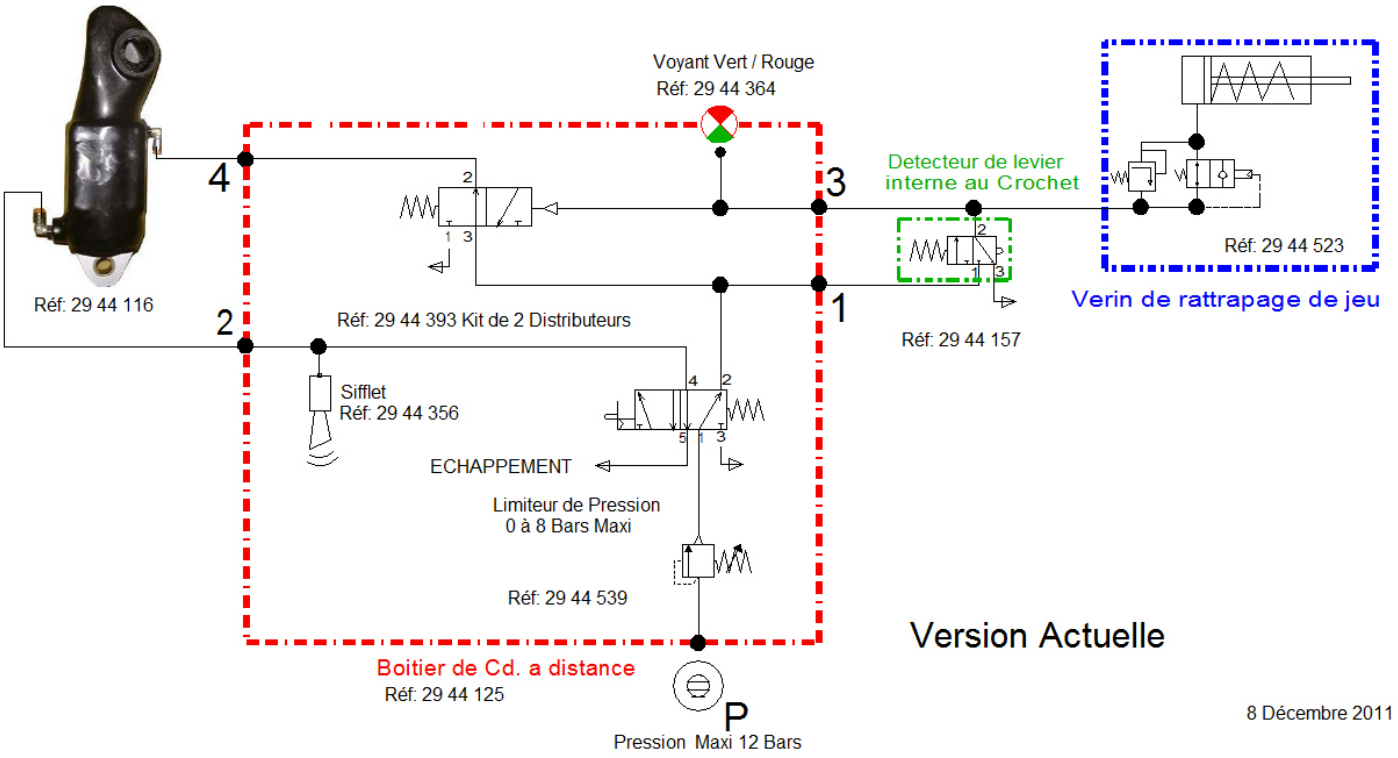

8. PIECES DETACHEES

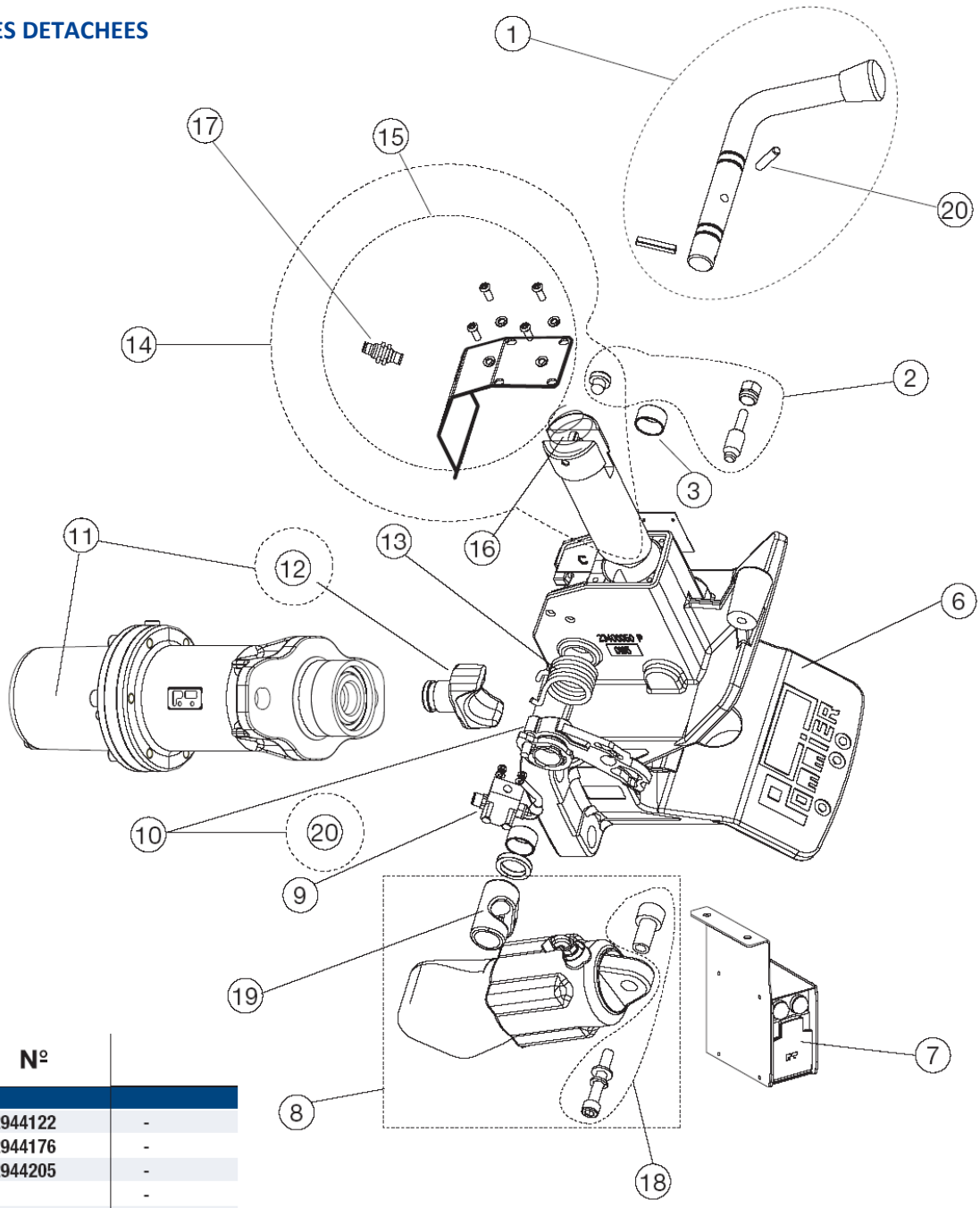

Pos.	Nº	
1	**2944122**	-
2	**2944176**	-
3	**2944205**	-
4	-	-
5	-	-
6	**NF**	-
7	**2944125**	-
8	**2944116**	-
9	**2944157**	-
10	**2944175**	-
11	**2944523**	03/2010 ⟶
12	**2944131**	-
13	**2944229**	-
14	**2944123**	⟶ 12/2006
	2944203	12/2006 ⟶
15	**2944177**	-
16	**2944217**	-
17	**2944363**	-
18	**2944218**	-
19	**2944212**	-
20	**2944167**	-

01-2011

A15-03a

9. GARANTIE

GARANTIE

Sur la Gamme des crochets d'attelage INTEGRAL Manuel et Asservi

En modification du §12 de nos conditions de vente, les clauses des conditions de garantie de la gamme de produit « INTEGRAL» ont été abrogé comme suit :

Les produits de notre gamme INTEGRAL sont garantis pour 3 ans à compter de leur date de livraison ou 300 000 kms au 1er échu contre tout vice de matière ou défaut de fabrication ou conception. Sont exclus de cette garantie, l'embout de poussée du rattrapage de jeu, la broche d'attelage et la chape principale. Cette garantie tombe automatiquement dans tous les cas où nos produits n'auraient pas été montés et utilisés selon les « règles de l'art » ou conformément aux caractéristiques pour lesquelles ils ont été conçus ou fabriqués, ces caractéristiques étant, s'agissant de produits sur catalogue, indiquées dans notre catalogue, et complétées quant à l'installation par la fiche 2905650FT (V) et l'entretien par la fiche 2905651FT (A) Pour les produits spécifiques, ces caractéristiques sont celles résultant des spécifications formulées par l'acheteur.

Notre obligation au titre de la garantie est, dans tous les cas, limitée au choix de notre société, au remplacement pur et simple des produits reconnus défectueux par notre société, à leur remise en état ou à leur remboursement et notre société ne sera tenue en aucune façon de prendre en charge les frais de dépose et repose du produit, de réparer le dommage procuré par cette défectuosité, dont notamment celui résultant de l'immobilisation du produit livré ou de l'ensemble dans lequel il aurait été incorporé

La garantie est exclue si (i) le vice de fabrication ou de conception provient d'une mauvaise réalisation ou conception imposée par l'acheteur, (ii) le vice résulte de la matière et/ou d'un produit fourni par l'acheteur ou provient de pièces ou matériels demandés par l'acheteur.

Notre société est dégagée de toute obligation après la période de garantie ou si la réclamation de l'acheteur ne lui est pas parvenue avec le matériel défectueux en « port payé » dans les 30 jours après constatation de la défectuosité. Une intervention au titre de la garantie n'a en aucun cas pour effet de prolonger celle-ci. Le remplacement ou la réparation d'organes au titre de la garantie ne peut donner lieu à une prolongation de la durée de cette garantie. Ce qui précède constitue l'intégralité de la garantie de notre société, et prévaut sur toute autre garantie d'une quelconque nature que ce soit.

De plus, le bénéfice de la garantie serait automatiquement suspendu dans le cas où les termes de paiement du matériel ne seraient pas observés par l'acheteur. En tout état de cause, une interruption de fonctionnement du matériel due à une cause fortuite et imprévisible couverte par la garantie ne peut donner lieu à retenue ou report des termes de paiement, ni à des indemnités ou dommages-intérêts pour préjudices matériels, pertes de produits ou denrées…. et ce, même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel de garantie.

Le bénéfice de la garantie est accordé au premier acheteur et n'est transmissible, en cas de cession du matériel, qu'avec l'accord de POMMIER Dives.

10. PROCEDURE DE RETOUR EN ATELIER

Aucun produit ne pourra être retourné en usine sans accord préalable de POMMIER Dives. Cet accord est confirmé par l'attribution d'un numéro de dossier de retour remis par l'administration des ventes de POMMIER Dives au moment de l'enregistrement de la demande par téléphone en échange du numéro de lot du produit apposé sur la plaque d'indentification.
Dans les cas de réparation hors garantie, chaque retour en atelier fera l'objet d'un devis après expertise du produit par nos soins. La réparation sera faite après acceptation du devis par le client à réception de sa commande.
Nos prix sont établis hors taxe, départ usine. Les frais d'envoi dans les cas de réparations étant à la charge du client.
Tout envoi de produit devra être accompagné d'un bordereau de livraison comportant les renseignements de la procédure de retour en Atelier DQ-QUA-112 (Voir pages suivantes)

11. DOCUMENT POUR RETOUR SAV

POMMIER
innovative solutions for trucks

DQ-QUA-112 /B 1/1

Procédure de retour SAV

Date du Jour _ _ _ _ _ _ _ _

- N° de lot Crochet (*) ☐☐☐☐☐☐☐☐
- N° de lot Vérin (*) ☐☐☐☐☐☐☐☐

N° du cossier de retour ADV N° (**) ☐☐☐☐ ☐☐

Kilométrage _ _ _ _ _ _ _ _

Immatriculation ☐☐ ☐☐☐ ☐☐

Motif du retour (***)
_____
_____
_____

Coordonnées du Service Maintenance :

Société : _____ Téléphone : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Personne à contacter : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

La prise sous garantie se limite uniquement à l'échange de la pièce défectueuse analysée par le service qualité de POMMIER Dives. Les frais de remorquage, de dépannage, de déplacement, de diagnostic ne sont jamais pris en charge par POMMIER Dives.

(*) Inscrit sur la plaque d'homologation du côté de la poignée
(**) Remis par POMMIER Dives à l'enregistrement de la demande
(***) Sans cette information, la demande de garantie sera refusée

POMMIER DIVES
Zone Industrielle de la Vignerie
14160 Dives-Sur-Mer
FRANCE
T.:(+33) 02 31 28 19 00
F.:(+33) 02 31 91 65 83
www.pommier.fr
POMMIER Attelages
S.A.R.L. au capital de 500 000 € - R.C.S. Lisieux B 340 285 410
Siret 340 285 410 00015 - APE 2932 Z

12. DOCUMENT POUR OUVERTURE DE GARANTIE

Document à remplir et transmettre à POMMIER Dives lors de la mise en service du véhicule

POMMIER
innovative solutions for trucks

DQ-QUA-1123/A1/1

Ouverture de garantie

Véhicule carrossé par : _____ Mis en service le : ___ / ___ / _____

Nom du Transporteur : _____

Adresse : _____

_____

Code Postal : _____ Ville : _____

Pays : _____

Maintenance assurée par :

Nom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Pays : _____

Identification du convoi :

Immatriculation du Porteur : __ __ / __ __ __ / __ __ Pays : _____

Immatriculation de la remorque : __ __ / __ __ __ / __ __ Pays : _____

PTR porteur : _____ Tonnes PTRA : _____ Tonnes

Type de remorque : Essieux centraux ☐ Essieu directeur ☐

Type du Crochet : G260 ☐ G150 ☐ G145 ☐ Manuel ☐ Asservi ☐

N° de de Lot à relever sur la plaque d'homologation à côté de la poignée :

Document à retourner à POMMIER Dives
Par mail à : sav.attelages@pommier.fr ou par fax : + 33 (0) 2 31 91 65 83

POMMIER DIVES
Zone Industrielle de la Vignerie
14160 Dives-Sur-Mer
FRANCE
T.:(+33) 02 31 28 19 00
F.:(+33) 02 31 91 65 83
www.pommier.fr
POMMIER Attelages
S.A.R.L. au capital de 500 000 € - R.C.S. Lisieux B 340 285 410
Siret 340 285 41000015 - APE 2932 Z

POMMIER
innovative solutions for trucks

13. LISTE DES POINTS SERVICES.

Dép.	Noms	Adresse	CP	Ville	Tél
01	Bernard Trucks	506 Route de Strasbourg	01440	Viriat	04 74 45 78 50
01	HBPL (Groupe Bernard)	5 rue du marais	01100	Arbent	04 74 12 02 90
02	Aisne Diesel Service (Soissons)	19 rue de la gare	02200	Mercin et Vaux	03 23 73 00 13
06	Comptoir VI	06 bd Paul Montel	06200	Nice	04 93 83 46 15
10	Ets Lenoir	ZA des sources 2 rue des saules	10150	Creney Pres Troyes	03 25 76 26 90
13	AD Comptoir VI	ZI les Estoublans 28 av. de Bruxelles	13127	Vitrolles	04 42 10 55 50
16	AD Comptoir du Frein	Z.I. de Fontanson	16430	Champniers	05 45 22 45 22
17	AD C.T.V.I	Z.I. des cerisiers	17100	Les Gonds	05 46 92 40 40
19	AD Gandois	ZI nord 35 rue Henri Giffard	87280	Limoges	05 55 37 18 80
23	Poids Lourds Creusois	ZI les Varennes	23000	Gueret	05 55 52 92 44
24	AD Perigord	llée Jacques Duclos B.P. 154	24755	Boulazac	05 53 35 52 53
25	AD Gadest Julien	Zone transport Valentin 15 rue Christophe	25047	Besançon	03 81 88 97 50
26	S.R.P.S	Espace économique Axe 7	26140	Albon	04 75 03 39 33
26	AD Billi	ZI les Auréats Avenue P. Brossolette	26800	Portes les Valence	04 75 57 22 26
26	COFIRHAD	Av Pierre Brossolette	26800	Portes les Valence	04 75 57 22 26
26	Trucks et Cars	ZI de la motte	26800	Portes les Valence	04 75 57 02 64
27	AD Desert	1 rue de Cocherel	27000	Evreux	02 32 38 07 45
28	AD Morize	44 rue Maréchal Leclerc BP 69	28112	Luce	02 37 88 22 12
29	Iroise PL	Z.I. Kergaradec rue Henri Becquerel	29490	Guipavas	02 98 41 46 00
30	Renault Trucks	1020 Avenue Joliot Curie ZI Ste Cesaire	30091	Nimes	04 66 68 02 02
31	SOPLA	69 rue des Lacs	31150	Lespinasse	05 34 27 50 50
33	AD Gironde	Z.I. Tartifume	33130	Begles	05 57 96 53 53
34	AD Garric	Le manteau bleu route de Narbonne	34500	Beziers	04 67 28 26 86
35	F.P.L.S 35	ZI sud rue de la Frébardière	35000	Rennes	02 99 51 64 64
36	RBH AD 36	ZI cap sud bd du Franc	36000	Saint Maur	02 54 34 12 50
37	AD Touraine	85 avenue de grand sud	37170	Chambray l. Tours	02 47 80 32 39
39	AD Julien	975 rue de la lième	39 570	Perrigny	03 84 87 37 10
40	ETS Destribats	SPA ZI route Castets	40990	St Paul les Dax	05 58 91 50 35
41	Poids Lourds Blesois	ZA Euro Val de Loire	41330	Fosse	02 54 20 84 22
42	Laurent PL Molina	17 rue de Meons	42000	Saint Etienne	04 77 47 51 51
44	Ouest Injection	2 bd de Montaigne	44150	Saint Gereon	02 40 83 20 81
45	Ets Gaudier	69 avenue d'Orleans	45190	Beaugency	02 38 44 57 59
50	Sodiama st Hilaire	Route de Paris	50600	St H. du Harcouet	02 33 79 49 49
51	Beccue SA Atelier du Poids Lourds	90 avenue de Brébant	51059	Reims	03 26 87 89 78
53	Maine Poids Lourds	P.A. des Morandières rue C.Darwin	53000	Laval	02 43 59 07 07
54	NAM	92 chemin de la poste	54840	Velaine en Haye	03 83 23 26 19
55	AD Herbemont SA	Rue St Exupery	55100	Verdun	03 29 86 60 13
57	Frontigny Poids Lourds	12 rue des Drapiers Actipole	57070	Metz	03 87 38 20 33
59	Vandenberghe	AC Ravennes les Francs Rue de Rotterdam	59910	Bondues	03 20 68 45 65
60	P.S.V.I	39 rue du Havre	60460	Precy S/Oise	03 44 27 70 28
62	AD Saifa Blangy	Rue Georges Clémenceau	62223	Saint L. Blangy	03 21 60 44 20
62	GGE Manier	ZI les Estaches	62730	Les Attaques	03 21 82 23 60
62	S.R.P.S	Parc d'entreprises rue de la haute Deûle	62950	Noyelles Godault	03 91 83 02 20

Dép.	Noms	Adresse	CP	Ville	Tél
63	Laurent PL Cournon	1 rue Perignat	63800	Cournon d'Auverg.	04 73 69 49 58
68	Catra Renault Trucls Mulhouse	25 rue de Mulhouse	68173	Rixheim	03 89 65 97 50
69	AD Rhone Syldos	1 rue Fernand Pelloutier	69200	Venissieux	04 72 21 41 00
69	Bernard Villefranche	290 avenue de Joux	69400	Arnas	04 74 02 24 95
69	Laurent PL Venissieux	30 rue Eugène HENAFF	69200	Venissieux	04 72 90 08 10
71	Ceteco	Rue Louis Jacq. Thenard Z.I. de Champforgeuil	71100	Chalon sur Saone	03 85 97 18 56
71	Laurent PL Chalon	Z.I. Nord rue Pierre Cot	71100	Chalon sur Saone	03 85 46 96 97
71	LM	530 rue des frères Lumières	71000	Macon	03 85 20 95 40
73	AD 73	ZA lieu-dit Champagne 62 impasse B. Palissy	73290	La Motte Servolex	04 79 25 11 39
74	Laurent PL Annecy	Rue des Terrasses	74960	Cran Gevrier	04 50 57 33 49
77	AD PAC Aumerle	77 Avenue de Verdun	77610	Fontenay Tresigny	01 64 25 11 40
79	Samo	Z.I. 152 Av. Emile Zola Route de Saumur	79100	Thouars	05 49 66 62 66
82	M.C.I.	Z.I. MoulisFax	82710	Bressols	05 63 02 19 48
83	Toulon Freinage SARL	109 Av. J.L. Lambot ZI Toulon est	83000	Toulon la Garde	04 94 08 19 60
84	Socovi RVI Orange	Route Nationale 7 Sortie Sud	84100	Orange	04 90 11 16 32
85	F.P.L.S	ZAC 04 Beaupuy 3 extension rue de la croisée	85000	Mouilleron Captif	02 28 15 05 60
85	S.R.P.S 85	ZA de St Médard	85200	Fontenay l. Comte	02 51 53 12 01
86	AD Ets Boury	11 av. des Temps Moderne	86360	Chasseneuil du P.	05 49 37 11 11
86	Techno Freins Poitiers	5 B rue du Thalweg	86000	Poitiers	05 49 88 97 21
87	AD Gandois	ZI nord 35 rue Henri Giffard	87280	Limoges	05 55 37 18 80
88	ETS Grawey	Rue du Xay	88195	Golbey	03 29 81 26 43
91	AD PAC 91 Sonerep	5 Avenue du Pérou	91300	Massy	01 69 79 09 57
94	P.S.V.I	83 Rue Albert Garry	94450	Limiel Brevannes	01 56 73 14 20
95	AD PAC Sarcelles	2 rue de la fosse guerin	95200	Sarcelles	01 34 04 15 15

POMMIER DIVES

Zone Industrielle de la Vignerie
14160 Dives-Sur-Mer
FRANCE

T.: (+33) 02 31 28 19 00
F.: (+33) 02 31 91 65 83
www.pommier.fr

POMMIER Attelages
S.A.R.L. au capital de 500 000 € - R.C.S. Lisieux B 340 285 410
Siret 340 285 410 00015 - APE 2932 Z